

M. Jacques de MILLERET
Président de Montgeron
Environnement
95 Rue Aristide Briand
91230 MONTGERON

Agence
Interdépartementale
de Fontainebleau

Fontainebleau, le 15 Février 2015

U.T. Brie Boisée Sénart
Petit pavillon de la Faisanderie
91450 ETIOLLES
tél : 01 64 93 67 94
fax : 01 60 75 13 64
mathieu.frimat@onf.fr

Monsieur le Président,

Par un courrier du 2 décembre 2014, vous portez l'attention de l'ONF sur l'entrée de forêt de Sénart, au niveau du carrefour de Montgeron. Des travaux de sécurisation dans le passage sous la N6 ont déjà été effectués. Dans la continuité de ces travaux, vous souhaitez voir la réalisation d'un cheminement piéton sécurisé de la N6 au carrefour de Montgeron.

Comme vous le précisez dans votre courrier, ce cheminement a déjà été l'objet de discussions lors de réunion de la charte forestière de territoire. La parcelle 107, dans laquelle il se trouve, a été martelée en prenant en compte son futur tracé. La réalisation des travaux est ainsi en attente de celle du chantier d'exploitation forestière, lui-même en attente de l'empierrement d'un tronçon routier (*Route Forestière des Granges, entre les carrefours de l'Ermitage et du Touring Club*). Ce tronçon manque au schéma de desserte, qui, dans son état actuel, ne permet pas aux grumiers d'accéder à la parcelle 107.

Nous étions dans l'attente d'éléments concernant le budget 2015, ce qui explique notre délai de réponse. Nous avons maintenant la certitude que le chantier routier de la RF des Granges pourra être réalisé durant l'été 2015. Nous pouvons ainsi envisager de lancer l'exploitation de la parcelle 107 au début de l'automne. Si ces chantiers se déroulent bien, les travaux du cheminement pourraient débiter au dernier trimestre 2015 ou début 2016.

Par ailleurs, nous avons rencontré le Conseil Général de l'Essonne pour leur proposer des projets d'investissement pour l'année 2015. Le cheminement faisait partie de ces projets et le Conseil Général a accepté l'idée d'en financer 40%. Nous envisagions de présenter ce projet au FRAAP (*Fond régional pour l'accueil du public dans les forêts domaniales d'Ile de*



France) mais nous avons des incertitudes sur cette source de financement en 2015. Si nous attendons les financements du FRAAP, il y a de fortes chances que les travaux ne puissent débuter avant juin 2016. Ainsi nous allons solliciter la Communauté d'Agglomérations Sénart Val de Seine dont fait partie la commune de Montgeron sur ce projet.

Une fois le financement du projet assuré, nous vous proposerons un rendez vous sur le terrain pour affiner les aspects se techniques.

Monsieur Tanant ou Monsieur Frimat restent à votre disposition pour tout complément d'information qui s'avèrerait nécessaire.

Veillez, Monsieur le Président, recevoir l'expression de ma considération distinguée.

F.Jacobée

Copie : M. Durovray et Mme Carillon, mairie de Montgeron

